

# SAINT CYR HANDBALL

Gymnase Sébastien Barc – Allée René Coulon  
37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE



Le 03/03/2023

## Objet : procédure Remboursement Frais de déplacements

Madame, Monsieur ;

Pour le remboursement des frais de déplacements des collectifs **RÉGION** et pour les déplacements **hors département**, les frais seront remboursés dans les conditions suivantes :

### QUI ?

- Les frais engagés pour les déplacements des Collectifs Régions
- Les frais engagés pour les déplacements hors département 37
- Les joueurs seront remboursés à partir du premier déplacement
- Les salariés de l'association seront remboursés à partir du premier déplacement
- Les accompagnants seront remboursés à partir du 3<sup>ème</sup> déplacement (validation par le responsable du collectif)

### QUOI ?

- Le Péage sur la base du ticket d'autoroute qui devra obligatoirement être joint à la demande de remboursement
- Les frais kilométriques sur la base MAPPY (copie jointe avec la demande de remboursement) sont valorisés à 25 centimes du kilomètre pour un véhicule de 5 places et 37 centimes du kilomètre pour une voiture de plus de 5 places.

### COMMENT ?

- Le responsable du collectif rempli et signe la demande de remboursement de frais de déplacements
- La demande de remboursement des frais de déplacements devra être correctement remplie avec le montant du péage et le nombre de kilomètre ainsi que le montant des frais kilométriques, une copie de la carte grise du véhicule devra être jointe (la CG devra être dans le nom de la personne qui demande le remboursement) ainsi qu'une copie du RIB
- Les documents (demande et justificatifs) devront être remis à l'attention de Monsieur Nicolas MARCHAIS au plus tard à la fin du mois du déplacement

### PAIEMENT

- Les demandes de remboursement seront payées le mois suivant du déplacement par virement

### ATTENTION :

- Toutes demandes incomplètes (y compris justificatifs manquants) seront systématiquement non remboursées
- Les demandes déposées après la fin du mois seront rejetées

Pour le bon fonctionnement de nos collectifs, nous souhaitons que tous les responsables s'assurent de la bonne application de cette procédure.

Vous remerciant de votre engagement et de votre soutien

Sportivité et convivialité

Le Trésorier  
Nicolas MARCHAIS